



Bâtir la santé durable au 21^e siècle

RAPPORT ANNUEL 2015 - 2016

Table des matières

3	Mot de la présidente
4	Mot de la directrice générale
5	La santé durable pour un Québec en santé
7	Profil des membres
8	L'ASPQ en action
20	Coalition Poids
24	Coalition Tabac
27	Informations financières
29	Équipe et collaborateurs
31	Crédits



Mot de la présidente

Publié en janvier 2016, le concept visionnaire de la *santé durable pour tous* de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPO) met l'emphasis sur l'importance d'agir en prévention pour bâtir un Québec en santé.

L'ASPO a plaidé en sa faveur, notamment, lors des audiences publiques menées par le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec au sujet du panier de services assurés en santé et en services sociaux. Il a refait surface lors des consultations particulières, tenues par la Commission des institutions sur le projet de loi n° 64 Loi sur l'immatriculation des armes à feu et s'est aussi manifesté dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

L'ASPO contribue à faire reconnaître la prévention comme moyen efficace pour améliorer, à la fois, l'état de santé de la population et celui des finances publiques. Parmi les principaux défis d'une société vieillissante, prévenir – guérir – soigner, rappelons que *prévenir* demeure la première action à entreprendre et se place toujours en amont de la prestation des soins.

L'Association priorise ce projet de société qu'est la santé durable. Pour ce faire, elle a et aura besoin de tout l'appui nécessaire : merci aux collaborateurs et partenaires qui endossent nos démarches et collaborent activement à nos projets; merci aux membres et aux donateurs, merci à la directrice générale et son équipe pour leur professionnalisme, leur créativité, leur travail inspiré et la force de leurs actions.

Lilianne Bertrand
Lilianne Bertrand, MBA



Mot de la directrice générale

L'ASPO a fait rayonner la santé durable en 2015-2016 : on n'a qu'à penser aux modifications à la Loi sur le tabac ; à l'idée de voir imposer une taxe fédérale sur les boissons sucrées, mesure qui générerait des bénéfices réels sur la santé durable, et à laquelle la Coalition Poids consacre temps et énergies; à l'appel à la prudence concernant la consommation d'alcool et de boissons énergisantes; à notre appui à la lutte des élus municipaux qui, avec courage et ténacité, résistent aux assauts répétés de l'industrie de la restauration rapide, ou encore à la dénonciation de l'industrie des produits, services et moyens amaigrissants. Une vision globale de la santé comme valeur commune et comme droit fondamental gagne à s'incarner, le plus largement possible, au sein de nos communautés et de nos gouvernements ainsi qu'à recevoir l'appui du plus grand nombre de leaders de la société.

Les conditions favorables au maintien et à l'amélioration de la santé découlent d'une responsabilité partagée. L'ASPO rappelle que les citoyens ont droit de connaître les impacts sur leur santé des décisions qui sont prises, en leur nom, par les élus de tous les paliers gouvernementaux, les entreprises et les organisations.

Avec ses membres, ses bénévoles actifs et convaincus ainsi que son équipe engagée de 17 employés, l'Association appelle citoyens, gouvernements et entreprises à se mobiliser autour de cet idéal collectif : la santé durable pour tous!

A stylized, handwritten signature in white ink on a teal background.

Lucie Granger, Adm. A. ASC

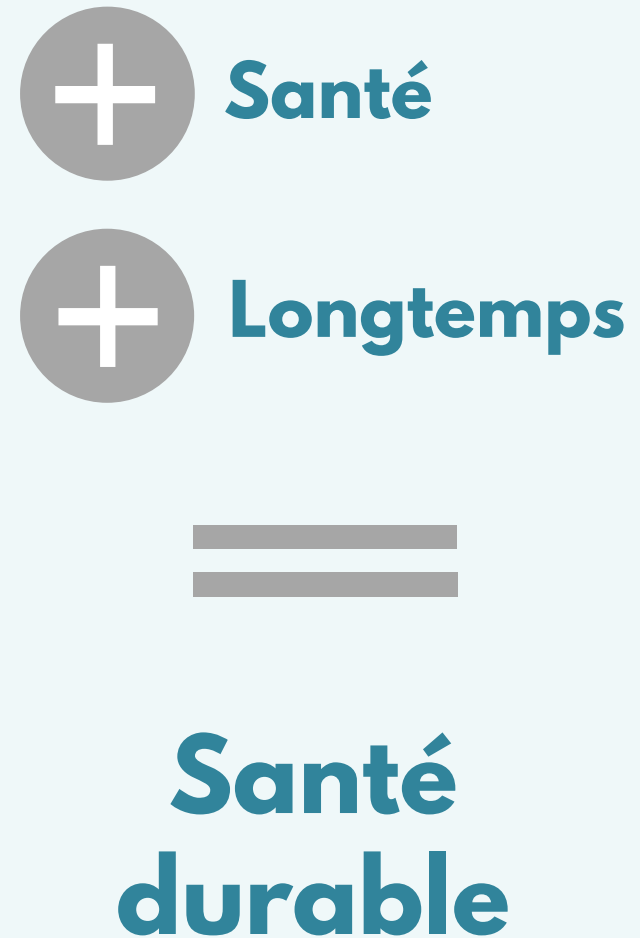
La santé durable pour un Québec en santé

La santé durable est un droit collectif, un actif social et économique. Elle implique une responsabilité individuelle et collective. En conséquence, il incombe aux gouvernements, aux entreprises, aux communautés et aux citoyens d'assumer, collectivement et solidairement, la responsabilité supérieure de maintenir et d'améliorer la santé de tous, celle des générations futures, sur tout le cycle de vie.

Bâtir la santé durable est le fruit d'un travail d'équipe qui requiert la mobilisation de l'ensemble de la société.

De nombreux exemples illustrent cette synergie :

- les municipalités qui créent des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie;
- les entreprises qui investissent dans la santé de leurs employés et de leur communauté; celles qui développent des produits plus sains et sécuritaires;
- les organismes communautaires qui contribuent au renforcement du lien social
- les citoyens qui adoptent de saines habitudes de vie en rééquilibrant leur alimentation et en faisant plus d'exercices.



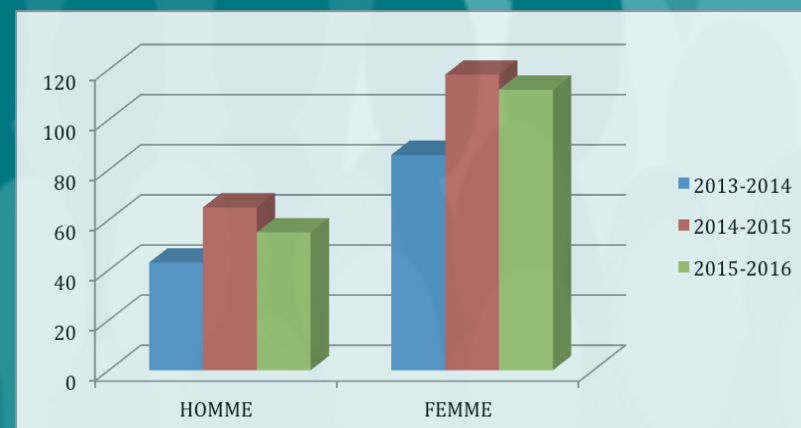
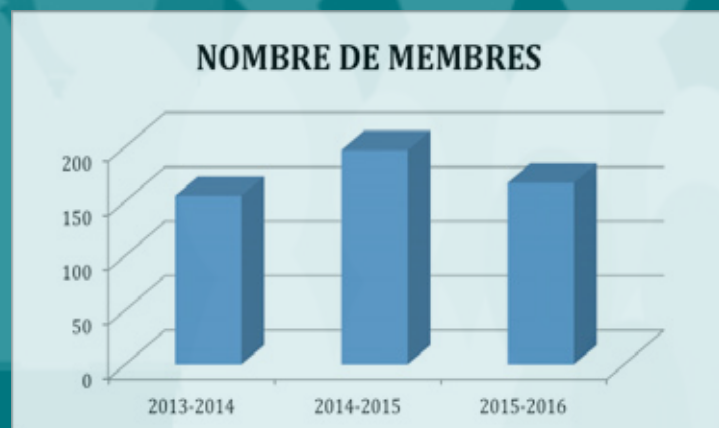
Profil des membres

Nos actions de sensibilisation et d'éducation à l'intention des citoyens, des entreprises et des élus qui ont une responsabilité pour faire de la santé durable une priorité pour tous!

Nombre de membres : 167

Issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, des affaires, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique.

En fédérant les endosseurs des deux coalitions, la vision de santé durable compte sur l'appui de près de 500 groupes, associations, municipalités en plus d'un millier d'individus.



La communauté grandit

Facebook

Mentions J'aime augmentation de 71 % de 675 à 1,155

Portée hebdomadaire augmentation de 743 % de 697 à 5,879

Twitter

Augmentation de 4 % 1298 à 1346



L'ASPQ en action

Le Prix Jean-Pierre-Bélanger, édition spéciale 2015, a été remis au Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS) ainsi qu'aux huit avocats du recours collectif dans le cadre des grands procès-tabacs.



De gauche à droite : Maîtres Philippe Trudel, Pierre Boivin et André Lespérance, Mario Bujold, Lilianne Bertrand, Dr Boulanger, maîtres Michel Bélanger et Gabrielle Gagné. Ne figurent pas sur cette photo maîtres Bruce W. Johnston, Gordon Kugler et Marc Beauchemin.

L'ASPO a décidé de commémorer un jugement historique en honorant Messieurs Mario Bujold et le Dr Boulanger du CQTS ainsi que les huit avocats de quatre cabinets, maîtres Michel Bélanger, Philippe Trudel, Bruce Johnston, André Lespérance, Gabrielle Gagné, Gordon Kugler, Pierre Boivin et Marc Beauchemin qui ont travaillé pendant 17 ans pour gagner ces recours collectifs.

Pour couronner l'apport exceptionnel d'individus au soutien de la prévention ainsi qu'au développement social et économique du Québec, l'ASPO a décerné pour la première fois de son histoire, le **Prix Distinction Santé durable** aux Drs Jean Rochon et Jean-Pierre Després, ardents défenseurs de la prévention, ainsi qu'aux frères Alain, Laurent et Bernard Lemaire de Cascades Inc, représentés par Monsieur Carl Blanchet, directeur corporatif, innovation, pour leur engagement à faire rayonner la vision de santé durable dans leurs communautés.



De gauche à droite: Lilianne Bertrand, Dr Jean-Pierre Després, Carl Blanchet. Le Dr Jean Rochon était absent lors de la remise de ce prix.

L'ASPO a souligné, systématiquement et publiquement, l'importance de la prévention et entrepris de mobiliser les citoyens, les élus de tous les paliers de gouvernements, les leaders du monde des affaires et de la société civile autour de la vision de la santé durable pour tous, par la prévention.

Priorité à la prévention

Pour bâtir un Québec en santé, il y a urgence d'agir. Plus de la moitié des Québécois, âgés de 12 ans et plus, souffre d'au moins une maladie chronique et près d'un jeune sur quatre souffre d'embonpoint ou d'obésité.

Avec sa nouvelle Politique gouvernementale de prévention en santé, le Québec s'inscrit au sein d'un mouvement visant à créer, maintenir et améliorer les conditions et la capacité de chacun à réaliser son plein potentiel et à participer au développement durable de la collectivité.

L'ASPO surveillera de près l'évolution de ce dossier.

Plaidoyer en faveur de la transparence

Depuis l'annonce d'un possible assujettissement des OSBL aux règles de lobbying énoncées au projet de loi no 56, l'ASPO constate l'importance de faire la lumière sur la nature et l'importance de son travail au quotidien et sur les dangers qu'engendrerait l'application d'une telle législation. L'ASPO applique déjà le principe de transparence et se soumet à une panoplie d'exercices de reddition de compte de ses activités. Elle diffuse ses communications d'influence sur son site Web et ses réseaux sociaux.

Les communications d'influence font partie de la raison d'être de l'Association et s'inscrivent dans un processus légitime et démocratique. De plus, elles ne visent en aucun cas les intérêts monétaires d'individus ou de groupes d'individus. L'ASPO recommande que les organismes sans but lucratif et les regroupements non constitués en personne morale ne soient pas soumis à l'application du projet de loi no 56 sur la transparence en matière de lobbying; et que soit réintroduite la distinction entre les actions d'influence avec but pécuniaire ou privé et celles ayant des visées d'intérêt public.

L'ASPO a publié des lettres ouvertes et des mémoires, dans le cadre de consultations publiques ou de commissions parlementaires de l'Assemblée nationale, dans lesquels elle exprime sa vision de la santé durable pour tous. Ces documents offrent un soutien au gouvernement afin qu'il adopte ou renouvelle des politiques publiques ayant des impacts positifs sur la santé. L'objectif premier de l'ASPO consiste à promouvoir l'inclusion de la santé durable dans toutes les politiques publiques.

Défis de santé au 21^e siècle selon l'ASPQ



COUT DES SOINS DE SANTÉ : Cela représente 32,9 milliards \$ ou 49,4 % du budget du Québec. Bref, on cherche davantage à guérir qu'à prévenir.



MALADIES CHRONIQUES : Plus de la moitié de la population québécoise âgée de 12 ans et plus souffre d'au moins une maladie chronique et le quart en aurait au moins deux.



VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : L'espérance de vie augmente et d'ici 2041, la société québécoise sera l'une des plus vieilles en occident avec près de 30 % de sa population âgée de 65 ans et plus; en revanche, l'expectative de vie en santé stagne.



IMPACTS NÉGATIFS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : L'interdépendance entre qualité environnementale et santé durable fait aussi apparaître de nouvelles menaces à la santé et à la croissance économique au 21^e siècle.



INÉGALITÉS SOCIALES : La réduction de l'écart d'état de santé entre les groupes sociaux constitue l'un des objectifs fondamentaux du système de santé et de services sociaux québécois. L'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser dans les pays développés. Le Québec n'est pas étranger à ce phénomène.



NIVEAU DE LITTÉRATIE : Au Québec, 66 % des personnes âgées de 16 ans et plus présentent des niveaux de compétence inférieurs au niveau 3 jugé souhaitable. Un faible taux de littératie est associé notamment à des comportements malsains comme le tabagisme, la sédentarité et l'alimentation déséquilibrée et aussi à une augmentation du risque de morbidité et au décès prématuré.

Mémoires et lettres ouvertes

Consultation auprès de l'équipe ministérielle du projet de Politique gouvernementale de prévention en santé

Énoncé de position de l'ASPO
Bâtir la santé durable au 21^e siècle

Consultation publique sur le panier de services assurés.

Mémoire **La prévention au cœur du panier de services assurés**

Consultation de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel.

Mémoire **Bâtir une santé durable pour tous, une étiquette à la fois**

Principales recommandations

- Doter la Politique d'objectifs mesurables
- Appliquer le principe de **la santé dans toutes les politiques** et analyser son impact de façon systématique et en toute transparence
- Doter le Québec d'un budget augmenté et garanti en matière de prévention
- Instaurer une taxe sur les boissons sucrées et énergisantes dont les sommes seraient réinvesties en prévention
- Reconnaître la santé durable comme une priorité dans toutes les décisions gouvernementales, en adoptant une loi-cadre de prévention qui intègre la santé durable dans toutes les politiques
- Revendiquer qu'à l'issue de chacun de ses mandats, le gouvernement soit en mesure de rendre compte de l'évolution de l'état de santé durable de la population pour ainsi déterminer et proposer des priorités d'actions et d'interventions
- Soutenir les actions de prévention et de promotion de la santé de l'ensemble des partenaires engagés en se dotant d'un budget augmenté et garanti
- Placer la prévention et la promotion de la santé au cœur de toutes les décisions et les politiques publiques
- Exercer les pouvoirs conférés par l'article 54, au ministre de la Santé et des Services sociaux, de manière systématique et transparente
- Exiger du gouvernement qu'il élabore des guides de pratique clinique libres d'influence intéressée, basés sur l'évaluation des technologies, des soins et services de santé, sur les meilleures pratiques et les données probantes

La prévention en matière de consommation de sucre, de sel et de gras est une stratégie cruciale dans la lutte contre les maladies chroniques évitables.

- Établir une législation et une réglementation nationales en faveur de la baisse du sodium à des niveaux acceptables dans les aliments industriels
- Apposer un symbole de pouces en l'air et en bas pour le sucre, le sel, et le gras, permettant au citoyen de mieux interpréter la valeur quotidienne indiquée
- Émettre un avertissement sur les boissons énergisantes en ce qui concerne le taux élevé de sucre, afin de permettre aux citoyens de faire un choix éclairé

Mémoires et lettres ouvertes

Commission des finances publiques
Avis **Projet de loi 88 : Encadrement, prudence et prévention**

Consultation sur *la banalisation des emballages* des produits du tabac
Mémoire ASPQ

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec (Ministère de la Culture et des Communications. Mémoire **Littératie et santé au cœur de l'identité culturelle québécoise**

Consultation sur la Politique Jeunesse
Mémoire **La santé durable pour les générations futures**

Commission des institutions
Mémoire **Prévention, protection, Sécurité... Immatriculation des armes à feu**

Principales recommandations

- Établir un prix minimum lié à la teneur en alcool
- Interdire les promotions croisées : la vente libre de boissons alcoolisées artisanales pourrait engendrer une forte concurrence sur le marché
- Rendre systématique le contrôle de l'accessibilité légale : assurer une surveillance soutenue dans les supermarchés, épiceries et dépanneurs pour le contrôle de l'âge minimal légal
- Doter les emballages de produits du tabac d'une mise en garde composée d'images couvrant 75 % des deux faces principales du paquet
- Interdire la vente des paquets mous et de ceux avec couvercle à rabats
- Standardiser le nombre d'unités par paquet ainsi que la longueur et le diamètre des cigarettes et petits cigares
- Faire naître au Québec une culture de la littératie
- Mettre en valeur et à contribution les bibliothèques publiques dans la promotion de la culture de la littératie
- Considérer la lecture quotidienne et la fréquentation régulière des bibliothèques comme de saines habitudes de vie

Recommandations pour que les jeunes acquièrent de saines habitudes

- Améliorer la littératie en santé
- Réduire les inégalités sociales de santé
- Développer un plan d'action pour la mise en œuvre de la politique québécoise de la jeunesse, assorti d'un financement adéquat et d'évaluation des impacts et du processus
- Obliger l'immatriculation des armes à feu au moment de la prise de possession
- Intégrer la vigie et la surveillance liées à l'application de la loi sur l'immatriculation des armes à feu dans le programme national de santé publique 2015-2025 (PNSP) et dans la Politique gouvernementale de prévention en santé
- Demander à Québec de mandater et de soutenir financièrement des organisations indépendantes et libres de conflits d'intérêts pour documenter et évaluer l'impact de l'immatriculation des armes sur la sécurité et la santé de la population

Mémoires et lettres ouvertes

Consultation du gouvernement du Canada sur la légalisation du cannabis

Mémoire **Vers la légalisation, la réglementation et la restriction de l'accès à la marijuana**

L'ASPO invite les gouvernements à diminuer l'attrait des boissons énergisantes

Lettre ouverte

L'immatriculation des armes à feu : une mesure de santé durable

Lettre ouverte

Pour bâtir un Québec en santé, agissons sans tarder

Lettre ouverte

La prospérité, ça passe par la prévention!

Lettre ouverte

Nous demandons à Pizza Pizza Limited de faire marche arrière

Lettre ouverte

Dénoncer un jeu de boisson «officiel» du Super Bowl

Lettre ouverte

Principales recommandations

- Interdire la vente de cannabis récréatif aux jeunes de moins de 21 ans
- Assujettir le commerce du cannabis à des lois similaires à celles du tabac et de l'alcool
- Établir un taux de THC maximal de 15 % pour la marijuana récréative, sous toutes ses formes
- Réglementer le marketing qui cible surtout les jeunes
- Dénoncer les risques pour la santé, qui sont réels, particulièrement pour les jeunes
- Taxer toutes les boissons sucrées, incluant les boissons énergisantes, et en interdire la vente aux moins de 18 ans
- Considérer l'immatriculation des armes à feu comme une mesure prometteuse faisant partie d'une stratégie plus globale de lutte à la violence et aux traumatismes associés à leur utilisation
- Soutenir l'immatriculation des armes à feu au Québec
- Agir pour bâtir la santé durable par la prévention, en ce 21^e siècle, est urgent et essentiel, tant au plan social qu'économique
- Placer la prévention et la promotion de la santé au cœur de toutes les décisions et politiques publiques
- Québec doit investir dans des actions de prévention, de promotion de la santé ainsi que dans la recherche et l'évaluation permettant de détecter les problèmes de santé émergents
- Demander à Pizza Pizza Limited de renoncer à sa poursuite judiciaire contre la Ville de Brossard et de respecter la volonté et la décision de ses élus;
- Aménager son restaurant dans les zones commerciales réservées à cet effet et non devant une école.
- Décourager les amateurs de boire une, deux, trois gorgées d'alcool ou de caler son verre durant le Super Bowl, tel que stipulé dans ce jeu proposé par lejournaldemontreal.com;
- Dénoncer ce genre de publication qui contribue à la banalisation de l'alcool

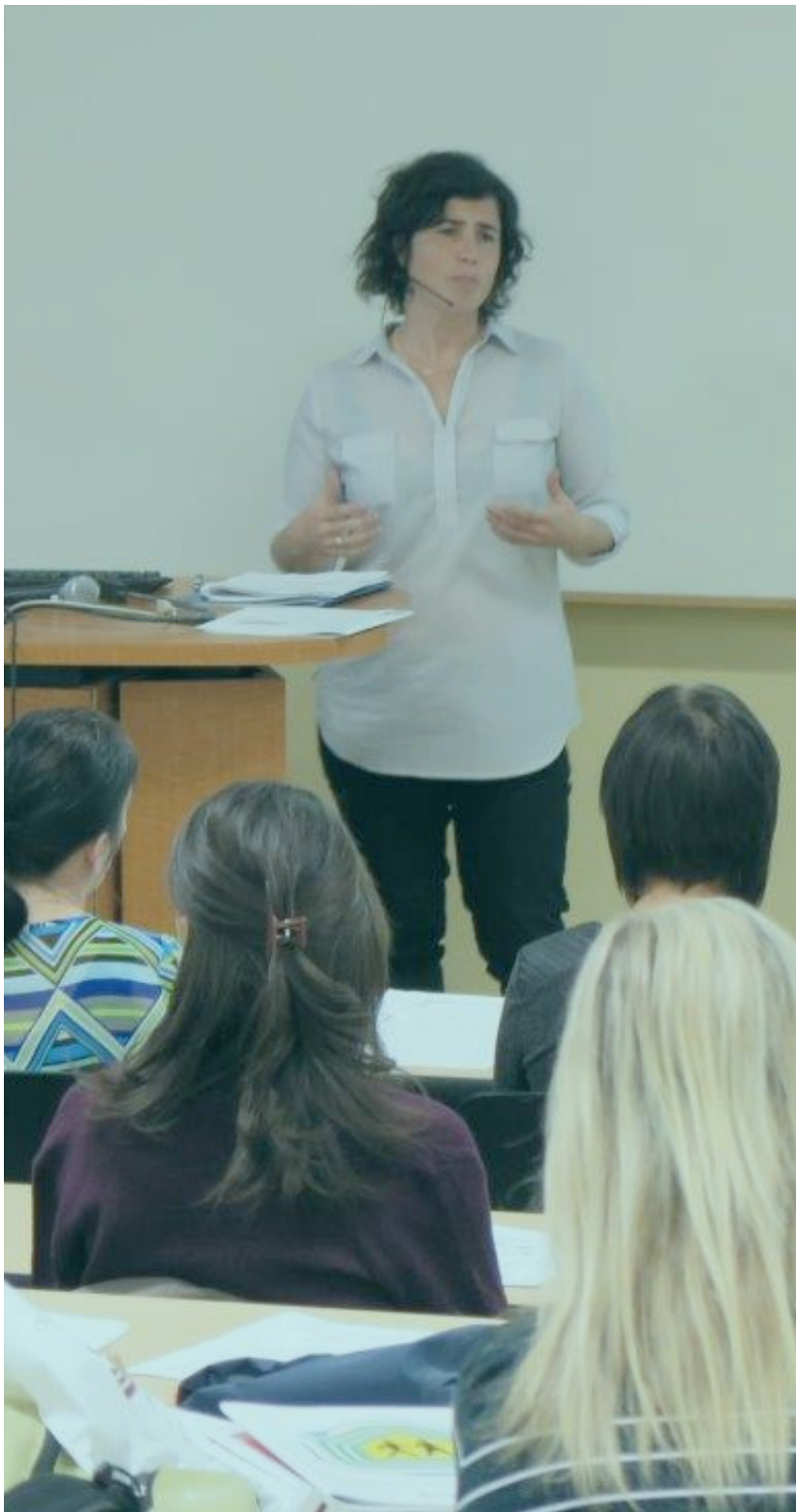


Bâtir une ville en santé

Les activités liées au projet *Bâtir une ville en santé*, aussi appelé projet *Coalitions Linking Action and Science for Prevention* (CLASP), permet de mettre l'expertise de l'ASPO et de la Coalition Poids au service des municipalités afin de mieux les outiller et de faciliter leurs démarches visant à adopter des politiques publiques favorables à la santé et aux saines habitudes de vie.

Activités et réalisations

- Créer de nouveaux outils municipaux
 - Modèles de résolution sur le jeu libre dans les rues résidentielles et les ruelles
 - Rendre votre municipalité plus favorable à l'allaitement
 - Fiches d'informations sur la taxe et les boissons sucrées
- Mémoires : *La santé durable pour les générations futures, La prévention au cœur du panier de services assurés, Littératie et santé au cœur de l'identité culturelle québécoise*
- Évaluer les répercussions de l'adoption, par 78 municipalités, de la résolution visant à interdire la vente de boissons énergisantes dans les édifices publics municipaux
- Conférences et présentations
 - Conférence annuelle du Réseau québécois des Villes et Villages en santé (RQVVS)
 - Conférence *À pied, à vélo des villes actives*
 - Colloque du Carrefour action municipale et familles
 - 19^{es} Journées annuelles de santé publique
 - Conférence annuelle *Chronic Disease Prevention Alliance of Canada* et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), de l'Institut canadien des urbanistes et l'Ordre des Urbanistes du Québec
 - Partenaire de *Montréal, métropole en santé*, participation au Jury pour le *Défi Santé* de Capsana, volet saine alimentation



- Conférences du département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine de l'Université Laval, portant sur l'adoption de politiques publiques sur les saines habitudes de vie et les outils municipaux, taxation des boissons sucrées, modèle de Berkeley (avec Dr Harold Goldstein, *Executive Director of the California Center for Public Health Advocacy*)
- Soutien aux professionnels du réseau de la santé et du monde municipal sur la question de zonage autour des écoles, de la saine alimentation et des saines habitudes de vie
- Conférence de presse et production d'une publicité pour promouvoir la résolution sur le jeu libre, l'allaitement et les fontaines d'eau dans le Magazine URBA de l'UMQ comptant près de 8000 abonnés et le Réseau d'Information Municipale (RIM)
- Envoi d'une vingtaine de lettres d'appui et de félicitations aux municipalités qui ont adopté des politiques publiques favorables aux saines habitudes de vie
- Recension de politiques publiques inspirantes en prévention de l'obésité et des maladies chroniques
- Diffusion, à travers notre réseau de partenaires, des versions française et anglaise des outils suivants (plus de 12 000 acteurs municipaux québécois et canadiens rejoints)
 - Guide *La Zone-école et l'alimentation : des pistes d'action pour le monde municipal*; ainsi que des deux fiches d'information
 - Modèle de résolution sur l'interdiction de la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux, produit en partenariat avec la Coalition Poids et le RQVVS
 - Modèle de résolution sur l'accès à de l'eau potable gratuite dans les lieux publics
 - Modèle de résolution sur le jeu libre dans les rues résidentielles et les ruelles
 - Modèle de résolution sur les environnements favorables à l'allaitement.

Substances psychoactives

L'éducation à la consommation responsable d'alcool et la sensibilisation aux autres substances psychoactives (ex. marijuana, boissons énergisantes) sont présentes dans la société québécoise depuis plusieurs années. Pourtant, leur consommation augmente de manière inquiétante. Appuyée par la littérature scientifique, l'ASPO identifie les meilleures stratégies politiques à prendre pour prévenir les effets populationnels de leur consommation nocive.



Cannabis

Au Canada, comme ailleurs dans le monde, la prohibition du cannabis ne s'avère pas efficace. Le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a annoncé sa légalisation au printemps 2017. À l'instar de l'Uruguay et de certains états américains (Colorado et Washington), la légalisation permettrait de réduire les risques pour la santé et d'exercer un meilleur contrôle sur son accessibilité afin de s'assurer que la substance soit sécuritaire et que les consommateurs fassent des choix éclairés. Il est impératif que ces objectifs de santé publique prévalent et que les sommes perçues sur le montant des taxes sur le cannabis soient réinvesties en prévention.

Selon la dernière enquête de Santé Canada, 41 % des Canadiens affirment avoir déjà consommé du cannabis. C'est la deuxième substance psychoactive la plus consommée après l'alcool. La prohibition n'a pas permis de réduire sa consommation ou les méfaits qui y sont associés. Elle est, entre autres, responsable de la mainmise du crime organisé sur le cannabis vendu sur le marché noir.

L'ASPO documente et intervient sur la place publique pour que les enjeux de santé publique, découlant de la légalisation prochaine du cannabis, demeurent prioritaires.



Alcool

Nos réalisations

- Mettre à jour l'argumentaire pour demeurer à l'affût et intervenir publiquement dans les médias et sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser la population à propos du marketing de l'alcool et pour dénoncer les pratiques douteuses de l'industrie des boissons alcoolisées et des détenteurs de permis d'alcool
- Organiser la journée thématique *Prendre un verre, prendre un coup : débanaliser et agir*, dans le cadre des 19^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP), à l'issue de laquelle trois politiques publiques porteuses ont été identifiées
 - Meilleur contrôle du marketing de l'alcool
 - Meilleur contrôle de la densité des points de vente
 - Établissement d'un prix minimum pour toutes les boissons alcoolisées et taxation proportionnelle au taux d'alcool

D'autres mesures pour contrôler l'alcool au volant pourraient aisément être d'implantées, notamment l'augmentation des barrages routiers.

- Participer au réseau sur les *Troubles du spectre de l'alcoolémie fœtale*
- Recenser des politiques régionales liées à l'alcool au Québec
- Réaliser des fiches argumentaires sur les politiques publiques liées à l'alcool (marketing; accessibilité physique, économique et légale; alcool au volant; formation des serveurs)
- Analyser et comparer les cadres législatifs du tabac, de l'alcool et de la marijuana
- Rédiger un avis, présenté à la Commission des finances publiques *Projet de loi n° 88 : encadrement, prudence et prévention*
- Publier une chronique dans la revue Web Protégez-Vous : *Alcool : votre environnement vous conditionne-t-il ?*
- Réaliser un sondage sur l'acceptabilité sociale des substances psychoactives : alcool et cannabis

Produits services moyens amaigrissants (PSMA)



Les travaux de recherche de l'ASPQ ont mené à la publication d'un état des lieux 2008-2014, intitulé *La face cachée et l'imposture des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA)* et d'un appel à l'action intitulé *Démasquer l'industrie de l'amaigrissement*.

Nos réalisations

- Publier un appel à l'action visant à protéger les citoyens et à faire de tous les acteurs concernés (gardiens de la protection des citoyens, promoteurs de la norme et de l'image et industrie de l'amaigrissement) des agents de changement. L'appel à l'action place le citoyen consommateur au cœur de ses préoccupations et comporte neuf axes d'intervention prioritaires : la surveillance, la prévention, la promotion, l'information, la formation, l'éducation, la dénonciation, l'imputabilité et le financement
- Rédiger deux chroniques dans la version Web du magazine *Protégez-vous* pour sensibiliser la population sur les dangers des PSMA et pour prévenir les répercussions psychologiques pouvant découler de leur utilisation. On y fait la promotion de la diversité corporelle et d'autres moyens qui favorisent une meilleure estime de soi et une image corporelle plus satisfaisante
- Mettre à jour la base de données PSMA : plus de 350 produits y sont répertoriés. Plusieurs contiennent des ingrédients nocifs pour la santé ou véhiculent des allégations potentiellement mensongères. La plupart d'entre eux sont des produits de santé naturels (PSN)
- Concevoir 69 fiches signalétiques de PSMA : elles dressent le portrait des PSMA et mettent en lumière plusieurs informations pertinentes sur le sujet
- Mettre à jour l'argumentaire de la problématique des PSMA, grâce à une vigie médiatique et scientifique. L'ASPQ intervient dans les médias et sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser la population

SI SANTÉ QUE ÇA?



VÉRIFIEZ.

PAS SÛR.



Cette bouteille
contient
10 cubes de sucre.

**INFORMEZ-
VOUS.**



Coalition Poids

État de situation

L'excès de poids constitue encore et toujours un enjeu majeur de santé publique au Québec. Depuis les 30 dernières années, la prévalence de l'obésité et du surplus de poids a considérablement augmenté. Même si elle est restée stable chez les jeunes depuis 2004, on observe, chez les 15 ans et plus, que l'obésité est passée de 16 % à 19 % entre 2008 et 2014-2015.

Les plus récentes données d'une enquête québécoise démontrent que 25 % des jeunes âgés de 6 à 17 ans étaient en surpoids, dont 9 % étaient obèses, au cours de la période 2009 à 2013. Rappelons qu'au Québec, l'obésité coûte près de 3 milliards de dollars annuellement.

Sucreliquide

PAS tous les jours!

sucreliquide.com

Activités et réalisations

Boissons sucrées

Depuis quelques années, les boissons sucrées sont une cible d'action prioritaire pour la Coalition Poids. Il s'agit d'un des seuls aliments, identifiés spécifiquement par la science, comme étant un contributeur important à l'épidémie d'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire. La Coalition Poids travaille à dénormaliser la consommation régulière de boissons sucrées, à dénoncer les tactiques de marketing et à revendiquer des mesures législatives et fiscales prometteuses.

Nos réalisations

- Réclamer une taxe sur les boissons sucrées dont les sommes perçues seraient réinvesties en prévention
- Documenter l'expérience de plusieurs juridictions dans le monde qui ont déjà adopté une taxe
- Demander l'ajout d'une mise en garde sur les contenants de boissons sucrées
- Réaliser des rencontres avec les députés et transmettre des communications
- Participer à différentes consultations publiques et déposer des mémoires
 - *Une taxe sur les boissons sucrées dédiée à la prévention : pour des finances publiques saines* - mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2015-2016
 - *La santé, une ressource indispensable pour des générations futures épanouies et productives. Agir concrètement pour améliorer les saines habitudes de vie des jeunes* - mémoire présenté dans le cadre de la Politique québécoise de la jeunesse
 - *Freiner l'obésité et les maladies chroniques qui y sont liées : un objectif gouvernemental incontournable* - mémoire sur la Politique gouvernementale de prévention en santé
- Dénoncer publiquement plusieurs tactiques de l'industrie qui visent à retarder la mise en place de politiques de santé pour contrer le problème de surconsommation des boissons sucrées
- Rédiger des articles, des infolettres, des communiqués de presse et des lettres ouvertes
- Mobiliser des partenaires autour d'actions de communication
- Prendre position dans les médias et sur les réseaux sociaux
- Donner des conférences sur la taxation des boissons sucrées
- Promouvoir la campagne *Sucre liquide : pas tous les jours!* lors de différents événements
- Lancer un concours pour dénormaliser la consommation de boissons sucrées
- Diffuser une publicité dans La Presse+

Industrie agroalimentaire

La Coalition Poids assure une veille sur les stratégies de la grande industrie agroalimentaire, sur son implication dans la recherche scientifique, la commandite d'organisations, la formation des professionnels, ainsi que sur les tactiques qu'elle utilise pour affaiblir ou décourager l'adoption de mesures de santé susceptibles d'entraver ses activités.

Nos réalisations

- Documenter les expériences canadiennes et internationales en vue d'identifier les stratégies des multinationales
- Documenter l'association entre sport et malbouffe
- Rédiger des infolettres et des communiqués de presse
- Coordonner des activités de communication pour le lancement du documentaire *Sugar Coated*
- Dénoncer publiquement les stratégies de l'industrie
- Prendre position dans les médias et participer au reportage de l'émission *Enquête* portant sur l'industrie du sucre afin de mettre en lumière les pratiques d'influence de l'industrie
- Réaliser un sondage
- Sensibiliser les OBNL aux risques liés à l'association entre leur organisation et l'industrie agroalimentaire

Publicités destinées aux enfants

Bien que la Loi sur la protection du consommateur interdise la publicité destinée aux enfants âgés de moins de 13 ans, certaines pratiques marketing de l'industrie agroalimentaire y contreviennent malgré tout. L'expertise de la Coalition Poids en la matière est reconnue, tant au Québec qu'au Canada. En plus de dénoncer les publicités apparaissant illégales, elle partage son expertise avec d'autres provinces et intervenants.

Nos réalisations

- Déposer 10 plaintes relatives aux pratiques publicitaires promouvant des produits alimentaires ne respectant pas la loi
- Dénoncer publiquement les mauvaises pratiques de l'industrie
- Rédiger des infolettres et communiqués de presse
- Prendre position dans les médias et sur les réseaux sociaux
- Donner des conférences et plusieurs entrevues
- Transmettre des lettres aux candidats et élus fédéraux pour réitérer l'importance de réglementer le marketing alimentaire aux enfants
- Joindre sa voix à la coalition pancanadienne *STOP Marketing to Kids*, en faveur de l'interdiction de la publicité agroalimentaire aux enfants

Victoire

Le 9 novembre 2015, à la suite de la plainte déposée par la Coalition Poids, en 2013, à propos de commandite et de placement du produit Fanta dans un jeu d'eau au parc d'attractions La Ronde. L'Office de la protection du consommateur a intenté une poursuite contre Coca-Cola, qui a plaidé coupable

Municipalités en santé

Les municipalités jouent un rôle majeur dans l'amélioration des environnements favorisant les saines habitudes de vie : leurs décisions ont un impact direct sur la santé des citoyens. Elles peuvent être des vecteurs de changements positifs et d'influence.

Nos réalisations

- Développer des outils et des modèles de résolution pour engager les élus dans la création d'environnements favorables (en partenariat avec l'ASPQ) et leur promotion (infolettres, publicités, envois postaux)
- Mener et organiser des activités de transfert de connaissances pour outiller, soutenir et souligner les efforts des élus, notamment en matière de règlements d'urbanisme et de politiques publiques
- Prononcer des conférences
- Rencontrer des élus

- Mener un sondage
- Rédiger des infolettres, des communiqués de presse et lettres ouvertes
- Prendre position dans les médias et sur les réseaux sociaux
- Mobiliser des partenaires sur des actions de communication
- Déposer un mémoire et participer aux consultations publiques portant sur le projet de règlement pro-santé dans l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
- Coorganiser un consensus réunissant une trentaine d'élus, fonctionnaires et organismes afin de définir une position commune et des recommandations à l'égard du gouvernement provincial pour soutenir les municipalités dans l'adoption de règlements municipaux favorables à un mode de vie sain et actif

Étiquetage nutritionnel

La Coalition Poids a réagi aux recommandations de Santé Canada concernant l'étiquetage nutritionnel. Elle a participé aux consultations pour se prononcer sur les sucres ajoutés, les gras trans et en faveur d'une plus grande transparence sur les emballages, incluant un contrôle des logos « santé » que s'attribue l'industrie.

Nos réalisations

- Déposer deux mémoires
- Rédiger des infolettres et des communiqués de presse
- Prendre position dans les médias et sur les réseaux sociaux
- Transmettre des lettres aux élus et fonctionnaires





Coalition Tabac

Progrès de la lutte contre le tabagisme

Selon les plus récentes données, le taux de tabagisme au Québec a reculé : en 2014, il se situait à 19,6 %, soit une baisse significative par rapport au taux de 2013 (21,4 %) et de 2012 (23,8 %).

Révision de la loi sur le tabac

La Coalition a réalisé d'importants gains en faisant adopter de nouvelles mesures législatives. En effet, l'adoption du projet de loi n° 44, le 26 novembre 2015 constitue l'aboutissement de plus de six années d'activités, d'information et de mobilisation.

La législation contient un nombre substantiel de mesures réclamées par la Coalition, comprenant notamment

- l'interdiction complète des produits du tabac aromatisés, incluant ceux au menthol
- l'interdiction de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeu, dans les voitures en présence de jeunes enfants ainsi que dans un rayon de 9 mètres de l'entrée de tout édifice accueillant le public
- l'interdiction des programmes de performance auprès des détaillants du tabac
- l'imposition d'une surface minimum (la plus grande au monde) pour les mises en garde sur les paquets de cigarettes
- l'encadrement de la promotion, de la vente et de l'usage de la cigarette électronique

Pour ce faire, la Coalition a joué un rôle central au niveau du positionnement et de la mobilisation des partenaires en santé.

Nos réalisations

- Créer un front commun parmi les groupes les plus actifs dans la lutte contre le tabac, incluant les groupes ayant témoigné en faveur du projet de loi devant la Commission de la Santé de l'Assemblée nationale
- Assurer une concertation et un soutien continu des efforts d'innombrables intervenants (groupes et individus), en faveur de la révision de la loi
- Rencontrer les membres de la Commission de la Santé ainsi qu'une dizaine élus concernés par la santé
- Suivre et contribuer au débat public en publiant plus d'une vingtaine de communiqués de presse et presque autant de documents synthèses, en alimentant les médias sur plusieurs enjeux spécifiques et en participant à plus d'une centaine d'entrevues et de débats en lien avec la révision de la loi
- Organiser plusieurs campagnes de mobilisation d'envergure, dont la campagne *10 % dans 10 ans*, endossée par plus de 200 municipalités qui ont mis l'emphasis sur l'aspect des terrains de jeux pour enfants
- Commander et publiciser plusieurs sondages en lien avec les mesures réclamées

Emballage neutre

La Coalition poursuit son travail de collaboration avec les groupes canadiens de lutte contre le tabac, par l'entremise de la Coalition canadienne pour l'action sur le tabac (CCAT), notamment sur l'enjeu de l'emballage neutre.

La Coalition a fait nombreuses sorties pour réclamer l'emballage neutre dans le cadre de sa campagne sur la révision de la loi québécoise. Et, bien que le gouvernement du Québec n'ait pas choisi d'inclure cette mesure dans son projet de loi, la sensibilisation du public québécois au sujet de l'importance et de l'efficacité de cette mesure a porté fruit.

À la veille des élections fédérales et de la possibilité d'un changement de gouvernement, la Coalition s'est tournée vers Ottawa pour réclamer la mesure auprès des formations politiques. Les promesses électorales du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique en ce sens constituent un progrès tangible menant, entre autres, à son inclusion dans le mandat de la ministre fédérale de la Santé.

Au printemps 2016, la Coalition a lancé une campagne québécoise, ce qui a permis de contribuer à la campagne pancanadienne de la CCAT, visant à solliciter des appuis institutionnels en faveur d'une standardisation optimale des emballages.



Surveillance de l'industrie

La Coalition continue de surveiller et de faire contrepoids aux interventions de l'industrie et de ses alliés, en particulier l'Association canadienne/québécoise des dépanneurs en alimentation (ACDA/AQDA) et la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC). La Coalition documente et diffuse diverses informations pertinentes démontrant, entre autres les liens étroits de ces groupes avec les fabricants du tabac.

En 2015-2016, ces efforts ont produit des résultats intéressants lors des séances de questions révélatrices dans le cadre des travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 44, et à la suite de la publication d'une importante enquête sur la nature et le financement de ces deux entités.

Le travail de la Coalition aura aussi permis de lever le voile sur la complicité entre certaines entités influentes (par ex. : Fédération des chambres de commerce du Québec et les grands cigarettiers).

Capacité de la société civile à défendre l'intérêt public

Depuis 2013, l'assujettissement des OBNL à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme constitue un enjeu préoccupant pour la Coalition. En parallèle à son travail de plaidoyer pour le contrôle du tabac, la Coalition veille à protéger sa capacité à faire connaître et à défendre de manière efficace l'intérêt public en lien avec le tabagisme.

Afin de cerner les enjeux propres aux organisations d'intérêt public, la Coalition s'est associée à trois groupes de pression de domaines variés pour mieux faire connaître leurs rôles en tant que mobilisateur de la société civile ainsi que les impacts potentiels d'un tel assujettissement sur leurs capacités à défendre le bien collectif.

Cette année, la Coalition est demeurée active dans ce dossier, notamment en déposant un mémoire et en témoignant dans le cadre de l'étude d'impact du Commissaire au lobbyisme. Heureusement, pour faire suite aux pressions des coalitions et de nombreux autres OSBL, le processus législatif entourant le projet de loi n° 56 qui aurait assujéti l'ensemble des OSBL à des modalités lourdes et sévères a été temporairement suspendu pour permettre au gouvernement d'étudier la pertinence et l'impact de l'assujettissement des OSBL.

Conférences et présentations

Les dirigeantes de la Coalition ont participé à de nombreux cours et conférences auprès d'étudiants en médecine ainsi que d'autres facultés universitaires liées à la santé; d'intervenants en santé publique dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP); et d'intervenants à l'échelle canadienne lors de la Conférence nationale sur le tabac ou la santé, pour expliquer les gains obtenus avec l'adoption du projet de loi n° 44; pour présenter la pertinence de participer aux campagnes en faveur de mesures de santé, et pour relater les pistes d'influence gagnantes.

Informations financières

Bilan et états des résultats sommaires pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2016

BILAN	2015-2016	2014-2015
ACTIF	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	115 030	77 423
Dépôts à terme	70 000	165 000
Dépôts à terme	142 543	0
Débiteurs et autres actifs à court terme	270 640	263 810
	598 213	506 233
Actif à long terme		
Dépôt à terme	0	140 188
Immobilisations corporelles et actif incorporel	39 141	53 099
Frais payés d'avance	4 546	4 546
	43 687	197 833
Total de l'actif	641 900	704 066
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	171 911	187 777
Produits reportés	82 908	82 993
Total du passif	254 819	270 770
ACTIF NET		
Investis en immobilisations et actif incorporel	39 141	53 099
Affectés au fonds de prévoyance	142 543	140 188
Non affectés	205 397	240 009
	387 081	433 296
Total de l'actif net et du passif	641 900	704 066

Informations financières

ÉTATS DES RÉSULTATS	2015-2016	2014-2015
Produits		
Subventions	1 172 275	1 294 160
Contributions	245 995	396 774
Intérêts et autres	29 086	39 296
Gestion d'inscriptions	22 873	32 299
Dons et cotisations	10 508	29 703
	1 480 737	1 792 232
Charges		
Salaires et honoraires	1 138 738	1 285 771
Communications et sondages	120 999	153 120
Administration	125 012	123 055
Participation comités et conférence (inscriptions, déplacements & per diem)	73 568	87 761
Loyers et charges locatives	68 635	63 296
	1 526 952	1 713 003
Insuffisance des produits sur les charges	-46 215	79 229

L'exercice 2015-2016 s'est terminé avec une insuffisance de 46 215 \$. L'ASPQ a décidé de réinvestir le surplus 2014-2015 pour le développement de projets à long terme.

Les états financiers 2015-2016 complets audités par la firme Beauchamp Sabbagh, CPA Inc. sont disponibles sur demande.

Equipe et collaborateurs

Conseil d'administration

Liliane Bertrand, présidente
Louise Soulière, vice-présidente
Sylvie Louise Desrochers, secrétaire
France McKenzie, trésorière
Robert Lafond, administrateur
Charles Bourdeau, administrateur
David-Martin Milot, administrateur
Kalula Kalambay, administrateur
Julien Tremblay, administrateur /
James Chauvin, administrateur

ASPQ

Lucie Granger, directrice générale
Jean Alexandre, responsable des communications et de la collecte de fonds
Émilie Dansereau-Trahan, chargée de dossiers
Christelle Féthière, chargée de dossiers
Claude Bédard, adjointe à la direction générale et responsable des réseaux sociaux
Geneviève Guérin, analyste-rechercheur
Yves G. Jalbert, spécialiste de contenu
Yannick Prévost, adjoint finance, comptabilité, administration

Coalition Poids

Corinne Voyer, directrice
Clara Couturier, analyste-rechercheur en politiques publiques
Aïssatou Fall, agente de recherche
Anne-Marie Morel, conseillère aux politiques publiques
Geneviève Daoust, agente de communication

Coalition Tabac

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole
Heidi Rathjen, cofondatrice et codirectrice
François Bélanger, agent de communication
Kerrie-Lynn Hartt, agente administrative

Crédits

Ce rapport annuel est le fruit d'un travail collaboratif de l'équipe de l'ASPQ.

Collaborateurs

Comité scientifique, conférence annuelle de l'ASPQ 2015

Nicole April, INSPQ
Chantal-Anne Moreau, DSP Saguenay
Marie-Louise Radanielina Hita, UQAM
Jacinthe Hovington, Société canadienne du cancer
Marilie Laferté, Opération WIXX
Réal Morin, membre de l'ASPQ
Karina Côté, MSSS
Lilianne Bertrand, ASPQ

Comité d'experts PSMA

Michel Caron, Ordre des pharmaciens du Québec
Hélène Gagnon, MSSS
Marie-Claude Gélneau, DSP de Montréal
Valérie Lemieux, DSP de Montréal
Marilyn Manceau, DSP des Laurentides
Alexandre Paré, Association des kinésiologues du Québec
Yannick St-James, HEC Montréal
Charles Tanguay, Office de la protection du consommateur

Groupe conseil santé durable

Louis Aucoin, Tesla RP
Yv Bonnier-Viger/Isabelle Samson, Association des spécialistes en médecine préventive du Québec
David-Martin Milot, JMPSP
Normand Laberge, AMQ
Line Larocque, FIQ
Guy Laurion, FSSS-CSN
Richard Lessard, DSP de Montréal
Robert Maguire
Richard Massé, DSP de Montréal
Michèle Pelletier, INM
Marie-France Raynault, Université de Montréal
Jean Rochon, INSPQ
Louise Soulière, ASPQ
Michelle Stanton Jean, Université de Montréal

Autres

Angèle-Anne Brouillette
Cynthia Callard
Pierre Croteau
Gwendoline Decat
Aurore Kamichetty
Stéphanie Jacques
Gabriel April-Lalonde

Appuyeurs des lettres ouvertes de l'ASPO

Anorexie et boulimie Québec (ANEB), Mélanie Guénette-Robert, responsable volet éducation et prévention
Association des dentistes de santé publique du Québec (ADSPQ), Élise Bertrand, présidente
Association médicale du Québec (AMQ), Dre Yun Jen, présidente
Association des médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive ou en médecine du travail (ASMP-MT), Isabelle Samson, présidente
Capsana, Guy Desrosiers, chef de la direction
Club Rotary Hull, Kalambay Kalula, président 2015-2016
Conseil québécois du loisir (CQL), Daniel Caron, directeur général
Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), Mario Bujold, directeur général
Croquarium, Martine David, directrice
Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, Guy Laurion, vice-président
EduPax, Jacques Brodeur, directeur promotion de saines habitudes de vie et d'une consommation médiatique éclairée
Équilibre, Roxanne Léonard, directrice générale par intérim
FADOQ, Danis Prud'homme, directeur général
Fondation David Suzuki, Karel Mayrand, directeur général
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Francine Forget Marin, directrice des Affaires santé et Recherche, Québec
Institut de Cardiologie de Montréal, Dr Martin Juneau, directeur, direction de la Prévention
Jeunes médecins pour la santé publique (JMPSP), David Martin Milot, porte-parole
LEVIA, Marie-Claude Pelletier, présidente
Médecins québécois pour le régime public (MQRP), Isabelle Leblanc, présidente
MuUla, Guylaine Guèvremont, présidente et directrice générale
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Claude Leblond, président O.T.S.T.C.F.Q.
Parkinson Québec, Nicole Charpentier, directrice générale
Réseau francophone international pour la promotion de la santé, Ginette Lafontaine, présidente, section des Amériques
Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), Julie Lévesque, coordonnatrice générale
Société canadienne du cancer, Mélanie Champagne, directrice questions d'intérêt public
Société de l'arthrite, Ken Gagnon, directeur affaires publiques et industrielles
Vivre en ville, Christian Savard, directeur général
Johanne Blais, médecin de famille, CHU Québec
Hélène Laurendeau, nutritionniste et animatrice
Richard Lessard, professeur agrégé de clinique, École de santé publique Université de Montréal et Faculté de Médecine Université McGill
Roxane Néron, médecin-conseil PQDCS, DSP de la Montérégie
Jean Rochon, expert-conseil, Institut national de santé publique (INSPQ)
Louise Soulière, médecin retraitée
Christine Thoër, Professeure, département de communication sociale et publique
Com Santé, Centre de recherche sur la communication et la santé - UQAM
Alena Valderrama-Guevara, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Louise Vandelac, professeure titulaire, département de sociologie et Institut des sciences de l'environnement et chercheure CINBIOSE à l'UQAM
Yv Bonnier Viger, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, professeur Université Laval
Laure Waridel, écosociologue et auteure

Signataires de la lettre journée mondiale de la santé

Marc Lalonde

Nouvelle perspective de la santé des Canadiens : un document de travail - Rapport Lalonde (1974), ministre de la Santé du Canada de 1972 à 1977

Jean Rochon

Président de la Commission d'enquête sur la Santé et service sociaux (Commission Rochon, 1988), ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de 1994 à 1998

Michèle Stanton-Jean

Sous-ministre de la Santé du Canada de 1993 à 1998

Michel Clair

Les solutions émergentes - Rapport et recommandations - Rapport Clair (2000)

L. Jacques Ménard

Pour sortir de l'impasse : la solidarité entre nos générations. Rapport et recommandations - Rapport Ménard (2005)

Jean Perrault

L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes - Recommandations - Rapport Perrault (2005)

Claude Castonguay

En avoir pour notre argent. Des services accessibles aux patients, un financement durable, un système productif, une responsabilité partagée - Rapport Castonguay (2008), ministre de la Santé 1970

Claude Montmarquette, Joseph Facal

Mieux tarifier pour mieux vivre ensemble - Rapport Montmarquette, Facal et Lachapelle (2008)

Pierre Fortin, Claude Montmarquette

Le Québec face à ses défis. Des services publics étendus, une marge de manœuvre étroite, de nouveaux défis à relever. Fascicule 1 - Fortin, Godbout et Montmarquette (2009)

Robert Salois

Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et des services sociaux 2010. État de situation portant sur les maladies chroniques et la réponse du système de santé et des services sociaux - Commissaire à la santé et au bien-être

Wendy Thomson

Pour que l'argent suive le patient. L'implantation du financement axé sur les patients dans le secteur de la santé. Rapport du groupe d'experts pour un financement axés sur les patients - (2014)

Lilianne Bertrand

Bâtir la santé durable au 21^e siècle (2016)



ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le présent rapport est disponible sur www.aspq.org
4525, rue Clark, bureau 102, Montréal (Québec), H2T 2T3
Téléphone: 514-528-5811

